



Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

SÉANCE DU CONSEIL Tenue le 6 juillet 2026 À la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière à 19 h 00

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Mot du maire;
5. Adoption des procès-verbaux des séance du conseil du mois de juin 2026 ;
6. Présentation et ratification des comptes payés depuis la dernière réunion ;
7. Rapport des comités ;
8. Travaux de nettoyage et de reprofilage des fossés au terrain de camping municipal;
9. Ratification du contrat de tonte de gazon des bords de chemins;
10. Ratification de l'embauche de la préposée à l'entretien des blocs sanitaires;
11. Embauche d'une guide touristique – Saison 2026;
12. Impression - Affiche de numéro de terrain de camping ;
13. Règlement relatif à la fermeture du chemin de la Batture et d'une portion du chemin du Roi en période hivernale ;
14. Résolution d'intention visant la régularisation des pourvoiries existantes sur le territoire de la Municipalité ;
15. Adoption de la Politique de gestion des plaintes dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;
16. Rapport d'activité régional 2024-2025 de la sécurité incendie ;
17. Correspondances;
 - 17.1. Demande de commandite – Tournoi de pêche;
18. Suivi de dossier ;
 - 18.1. Bureau de poste;
19.
 - 19.1. Sécurité routière;
20. Période de questions générales écrites et verbales ;
21. Levée de la séance ordinaire.